



Avril 1914

Chronique du Sanctuaire

Le soleil fait par excellence
Le samedi la révérence.

Il n'y a pas de samedi sans soleil
Ni de vieille sans conseil.

Qu'il n'y ait pas "*de vieille sans conseil*", je le crois volontiers. Mais hélas ! nous ne pouvons guère admettre *qu'il n'y a pas de samedi sans soleil*.

Pendant le mois de février, le soleil ne nous a pas fait la révérence le samedi. Pendant quatre dimanches de suite, l'assistance à la messe était assez faible et la faute en était au *samedi* avec ses poudreries, ses neiges et ses tempêtes.

Voilà donc un vrai dicton qui n'est plus tout à fait vrai. Et pourtant la lune, qui a éclairé les nuits si froides de février,

avait commencé un *lundi*, le 26 Janvier à 1 heure 40 du matin.

Or "*tout lundi vaut bonne lune.*" Encore un autre dicton qui se moque de nous : car si cette lune, renouvelée un *lundi*, nous a donné quelques nuits superbes ; en revanche elle nous a amené des jours extrêmement froids, des grands vents toujours bien sentis sur notre promontoir dénudé, et des samedis sans *soleil*.

Consolons nous en pensant que la lune de février a pris naissance, le 24, un mardi, et, s'il vous plaît, le *mardi gras*.

Or :

Lune quand tu verras
Nouvelle au mardi gras,
Force tonnerre tu entendas.

Si ce dicton n'est pas plus vrai que les autres, ceux qui ont peur du tonnerre pourront être rassurés pour le printemps et l'été 1914. Ce qui nous encourage à penser que nous avons une belle saison de pèlerinages.

Pourtant, il nous vient une petite crainte pour nos pèlerinages du mois d'Août, car la lune sera nouvelle le 22 *Juillet* 1914 ; et ce 22 *Juillet* est un mercredi.

Mais les lunes, nouvelles un *mercredi*, ont mauvaise réputation :

Un mercredi, si la lune est nouvelle
En fait de beau, n'attendez rien d'elle.

Prenons donc patience jusqu'au mois d'Août, et que les Directeurs de pèlerinages ne s'effraient pas de nos pronostics ; nos bons *vieux* n'étaient pas toujours des parémiographes très sûrs.

N'ont-ils pas osé dire que les lunes de *mercredi* sont aussi rares que les femmes barbues ! ! !

Lune de mercredi et femme barbue,
De si loin que je te vois, je te salue.

Et pourtant en 1914, nous aurons deux lunes nouvelles le *mercredi* : le mercredi 22 Juillet, et le mercredi 16 Décembre !

De plus ces vieux dictons ne sont pas toujours ni galants ni respectueux.

Oyez plutôt les deux dernières que je vous rappelle :

Vent du midi qui gèle,
Vent du nord qui dégèle,
Femme qui parle latin
Font mauvaise fin.

Le vent, la pluie et les parents,
Après trois jours sont ennuyants.

* * *

Février a quelque relation avec la dévotion du *saint Rosaire*. Il rappelle, en effet, le geste auguste et gracieux que fit l'*Immaculée Conception*, en *février* 1858.

Nos lecteurs savent que c'est le 11 *février* 1858 que la Sainte Vierge apparût, à Lourdes, à Bernadette Soubirous.

Ils savent aussi que la *première* leçon, donnée à l'enfant par la céleste Vision, fut de réciter *pieusement le rosaire*.

"Il est midi, l'heure où l'*Angelus* sonne au cœur des paroisses, à tous les clochers des Pyrénées, pour chanter qu'un jour, il y a dix-huit siècles, un ange est apparu à une humble vierge de Judée et l'a saluée en lui disant qu'elle serait la Mère de Dieu."

"J'eus peur dit Bernadette Soubirous, je voulus appeler les deux petites, je n'en eus pas le courage. Je croyais me tromper... Je frottai mes yeux, je les fermai, je les ouvrais, mais la fille était toujours là, continuant à me sourire et me faisant comprendre que je ne me trompais pas... Elle me faisait signe d'approcher... Mais j'avais encore peur... Pourtant ce n'était pas une peur comme j'en ai eu d'autres fois, puisque je serais restée toujours pour regarder cela, au lieu que quand on a peur on s'en va vite... Alors l'idée de prier me vint. Je mis ma main dans ma poche, je pris mon chapelet,

je m'agenouillai, je voulus faire le signe de la croix, mais je ne pus pas porter la main à mon front, elle me tomba."

Il fallut en effet que la Dame se signât elle-même pour que Bernadette pût en faire autant.

"Ma main tremblait, dit-elle, j'essayai de nouveau de faire le signe de la croix, je pus le faire, après quoi je n'eus plus peur... Je passai mon chapelet ; la fille faisait courir les grains du sien, mais elle ne remuait pas les lèvres."

N'est-ce pas encore ce même geste qui se renouvelle lorsque nous récitons notre chapelet ? La Vierge égrène avec nous son rosaire ; elle tient ses lèvres closes, se contentant d'écouter résonner doucement en son coeur l'écho de notre prière.

L'hiver impitoyable est cause que cette date du 11 *février* passe à peu près inaperçue dans notre vieille chapelle du rosaire.

Le seul souvenir que nous ayons de quelque cérémonie célébrée en ce jour, c'est le souvenir du 11 *février* 1908.

Ce jour-là, 11 *février* 1908, le Rév. Père E. J. A. Tourangeau, o. m. i., Supérieur et curé du Cap de la Madeleine, a établi au *Pensionnat Notre-Dame du Cap*, des Filles de Jésus, une *Congrégation d'Enfants de Marie*.

La première réception s'est faite dans le vieux Sanctuaire du *Rosaire* : 16 *élèves* furent reçues ce jour-là.

Cette Congrégation d'Enfants de Marie qui, depuis le 11 *février* 1908, a toujours existé dans notre Pensionnat du Cap, a donc des raisons particulières de bien réciter le *rosaire* de Marie.

Certes nous savons que ces enfants n'y ont pas manqué dans la série ininterrompue de leurs réunions depuis 1908 jusqu'à 1914.

Elles n'ont qu'à continuer les précieuses traditions qu'on leur a choisies le jour de la fondation de leur congrégation, le 11 *février* 1908.

* * *

Notre "Chronique de février paraîtra dans ce numéro d'Avril qui termine le *vingt-troisième* volume de nos Annales.

Voilà donc *vingt-trois* ans écoulés depuis la création de notre modeste *Revue*. Nous osons espérer que chacune des pages écrites sur le *Rosaire* de Marie a inspiré à plus d'une âme une dévotion plus ardente envers celle que l'Ange a salué comme "*pleine de grâce*."

D'âge en âge et d'écho en écho nos *Annales* ont fait retentir au loin le nom béni de la Reine du *Rosaire*, comme le fait l'appel sonore du pâtre criant le saint nom de Dieu du haut du sommet des Alpes :

*Dans quelques régions de nos alpes sauvages
Où la foi dans les coeurs fait régner la vertu,
Les bergers, des aïeux, conservant les usages,
Nous donnent chaque jour un spectacle inconnu.
Quand le soleil s'incline au bout de la carrière,
Que ses rayons pourprés dorent nos pics neigeux ;
Quand l'ombre en grandissant fait rentrer dans son aire
L'aigle qu'on voit glisser d'un vol silencieux ;
Un montagnard, debout, sur la plus haute cime,
Saisit son cor, et jette aux quatre vents du ciel
Les sons majestueux de cet hymne sublime :
"Gloire soit au Seigneur ! béni soit l'Éternel !"
Avec la majesté de l'orage qui gronde,
Ces mots vont réveiller les enfants du châlet ;
Chacun d'eux, tour à tour, les répète à la ronde :
Et les monts sont émus de la base au sommet.
Les rochers dont la voix se prolonge et s'anime,
Pour renvoyer au loin ce refrain solennel,
De vallée en vallée et d'abîme en abîme
Longtemps font retentir : "Béni soit l'Éternel !"
Ces accents voyageurs partout se font entendre,
Le montagnard se penche afin de mieux ouïr
Les échos circuler, monter pour redescendre,
S'éloigner et s'éteindre en un lointain soupir.
Lorsque le dernier son a frappé son oreille,
Qu'un silence imposant succède à tant de bruit,
Voyant fuir dans les cieux la lumière vermeille,
Et monter à ses pieds les ombres de la nuit.*

*Il se met à genoux plein de reconnaissance,
 Au Roi de l'Univers il épanche son cœur
 Pour le jour qui finit, pour la nuit qui commence,
 Il adore, il invoque, il bénit le Seigneur !
 Dans leurs châlets épars, courbés à son exemple
 Tous les pâtres vers Dieu font monter leurs accents,
 Chaque soir la montagne est comme un vaste temple,
 Plein de fronts prosternés et de cœurs innocents.*

Puissent nos lecteurs, comme les pastoureaux alpins, redire après nous les louanges du *rosaire* auprès de leurs familles et de leurs amis afin de le faire mieux connaître et mieux aimer ! !

* * *

Lorsque s'acréve le mois de février, le 27 au soir, le Rév. Père Ph. Gagné, O. M. I., reçoit son obédience pour une autre résidence de la Province du Canada.

A le voir partir je comprends que s'il est vrai que le *bruit ne fait pas de bien*, il est plus vrai encore que le *bien ne fait pas de bruit*.

Nous ne voudrions pas faire de *bruit* autour de ce nom, de peur que cela soit moins *bien*, mais du moins nous pouvons affirmer que pendant *six ans* le cher Économe qui nous quitte a rempli ici doucement, tranquillement, même lentement, une tâche obscure mais nécessitant un travail considérable et de tous les instants. Sans faire aucun *bruit* mais en faisant beaucoup de *bien*, le Rév. P. Gagné s'est dévoué à un travail suivi, minutieux et il nous laisse l'exemple d'une persévérance silencieuse, humble et tenace dans l'accomplissement d'un devoir où il faut, ce qu'il y a mis, de l'ordre parfait et une régularité exemplaire.

* * *

NOTRE PRIME DE 1914. Nous avons le regret d'annoncer que notre prime de 1914 sera quelque peu en retard.

C'est une intéressante notice sur le *Cap de la Madeleine*.

Mais que nos abonnés veuillent bien prendre patience, cette prime sera adressée à chacun de ceux qui renouvelleront leur abonnement.

Dès qu'elle sera à notre disposition nous l'adresserons de *nous-mêmes* à ceux dont l'abonnement aura déjà été renouvelé ; et les autres la recevront en *réponse* à la lettre qui nous apportera leur abonnement. . .

On nous permettra aussi d'annoncer, à la fin de cette "Chronique" quelques volumes qui n'ont pu trouver place dans nos "*Livres et Revues*."

A. BROQUELET.—NOS EGLISES.—Préface de M. Denys Cochin, de l'Académie Française.—1 vol. in-18 illustré de 133 gravures, tirées en deux couleurs. Broché : \$1.00. Relié toile : \$1.20 (LIBRAIRIE GARNIER FRERES, 6, rue des Saints-Pères, Paris)

Déjà, avec *Nos Cathédrales*, M. A. Broquetel nous avait donné un premier aperçu des chefs-d'oeuvres dont, au cours des siècles, l'art architectural a fleuri le sol de France. Ce premier ouvrage ne pouvait suffire à son admiration, ni satisfaire complètement notre curiosité. Aussi voyons-nous, avec un plaisir renouvelé, paraître cette suite, ce complément indispensable d'une étude si bien commencée, (*Nos Eglises*, ouvrage enrichi de 133 illustrations, Garnier frères, éditeurs).

* * *

MGR D'HULST.—MELANGES.—Tome III (*Philosophie et Religion. Questions contemporaines. Autobiographie*), In-8, 418 pages, 80cts.

(Ancienne Librairie Poussielgue, J. de Gigord, éditeur, rue Cassette, 15, Paris.)

Voici un nouveau volume,—actuel, substantiel, utile,—à ajouter à la collection déjà si riche des Oeuvres de Mgr d'Hulst. Il sera consulté et lu avec autant d'admiration et de profit que ceux qui l'ont précédé. Ce volume s'ouvre par une remarquable étude sur l'Encyclique "*Immortale Dei*".

* * *

LE BREVIAIRE DES PETITES MAMANS.—LETTRES à MADELEINE, par Thérèse Mongrand.—Un beau volume in-8o couronne.—Bibliothèque Aubanel Frères. Broché, 60 cts.—Avignon, Aubanel Frères, libraires-éditeurs.

L'auteur en écrivant ce livre, a voulu renseigner exactement les jeunes mères sur la marche à suivre pour éduquer leurs enfants convenablement.

C'est une tâche particulièrement délicate que celle de la surveillance, de la formation morale des tout petits. Car, c'est dès le berceau, dès les premières manifestations de l'intelligence que doit commencer le rôle de l'éducatrice pour combattre les mauvais penchants et développer les qualités.

* * *

MANUEL DE PREPARATION A LA MORT.—Un volume in-18 de VIII-332 pages. Broché, 40 cts.—Avignon, Aubanel Frères, éditeurs, imprimeurs de N. S. P. le Pape.

Le Manuel de préparation à la mort est une nouvelle édition revue, corrigée, augmentée des Exercices pour se préparer à la mort, dont l'éloge n'est pas à faire.

* * *

NOS AMITIES APRES LA MORT, par M. l'abbé R. de Thomas de Saint-Laurent, licencié ès-lettres, docteur en Théologie.—Un joli volume in-32 jésus de VI-96 pages, approuvé par de nombreux Evêques. Broché: 20 cts.—Avignon, Aubanel Frères, libraires-éditeurs, imprimeurs de N. S. P. le Pape.

Le moment des séparations terrestres constitue pour les hommes une dure épreuve, à laquelle on ne saurait trop se préparer.

C'est dans ce but que M. l'abbé R. de Thomas de Saint-Laurent a composé le petit ouvrage : Nos amitiés après la mort, dans lequel il montre comment nos âmes doivent rester en communion constante avec celles des trépassés.

* * *

Et maintenant je vous laisse finir saintement votre carême.
Souvenez-vous cependant que :

. . . Vainement nous méditons sur l'Évangile,
Si nous n'en sortons pas plus vaillants et plus forts.
Malheur aux larmes, si les larmes sont stériles !
L'amour doit rejaillir des cendres de la mort.



Les Tête-de-Boule.

ARTICLE II

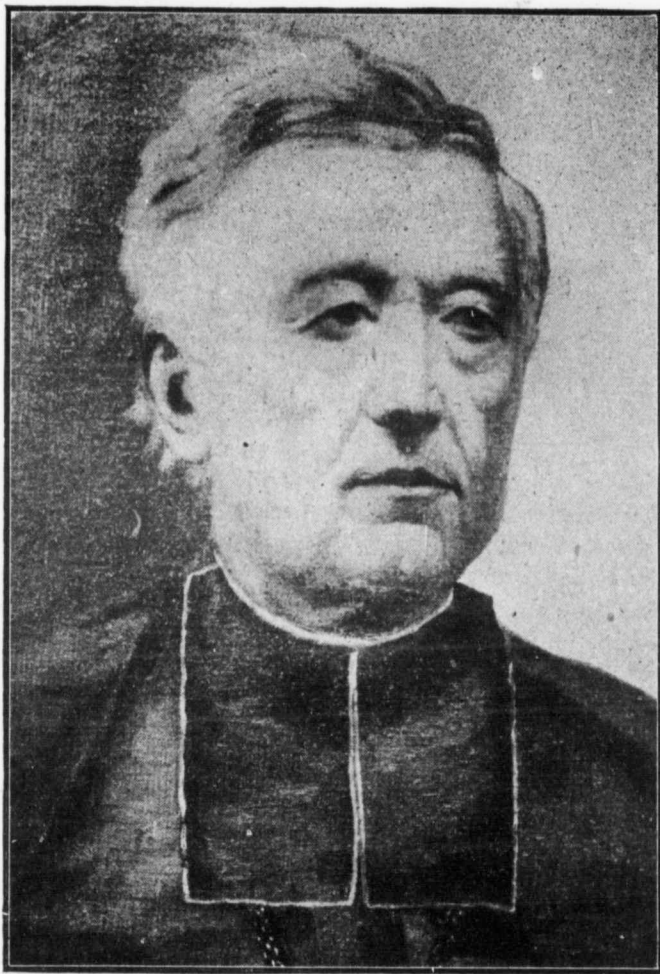
SECONDES MISSIONS (1837-1913).

Les prêtres séculiers.

Dieu se réserva-t-il chez les Tête-de-Boule, comme jadis chez son peuple de prédilection, un noyau choisi de "priants" qui ne courbèrent jamais le genou devant le manitou des jongleurs et des sorciers ? Peut-être... Il est certain toutefois qu'ils conservèrent toujours un très grand fond de religion. En effet, lorsqu'à la demande de Mgr. Signay, Evêque de Québec, M. S. N. Dumoulin entreprit de les évangéliser en 1837, il les trouva "si bien disposés à recevoir les lumières du christianisme qu'à la fin de sa mission de 1838," il avait déjà baptisé plus de 60 adultes, faisait le catéchisme à 80 catéchumènes, et espérait que, l'année suivante, la majeure partie mériteraient, par leur bonne conduite, d'être admis dans le sein de l'Eglise.

Comme aujourd'hui, la tribu des Tête-de-Boule était alors sectionnée en trois groupes principaux : celui de Wémontashing, à près de 300 milles des Trois Rivières ; celui de Kikendatch, à 75 milles plus haut, "à l'endroit où le Saint-Maurice commence à se perdre dans les lacs ;" enfin, celui d'Obedjwan, à 130 milles vers l'est, sur la rivière Manawan.

Ils n'eurent pas la visite du Missionnaire en 1839, M. Jacques Harper, vicaire des Trois-Rivières, qui avait déjà accompagné M. Dumoulin l'année précédente, s'étant noyé accidentel-

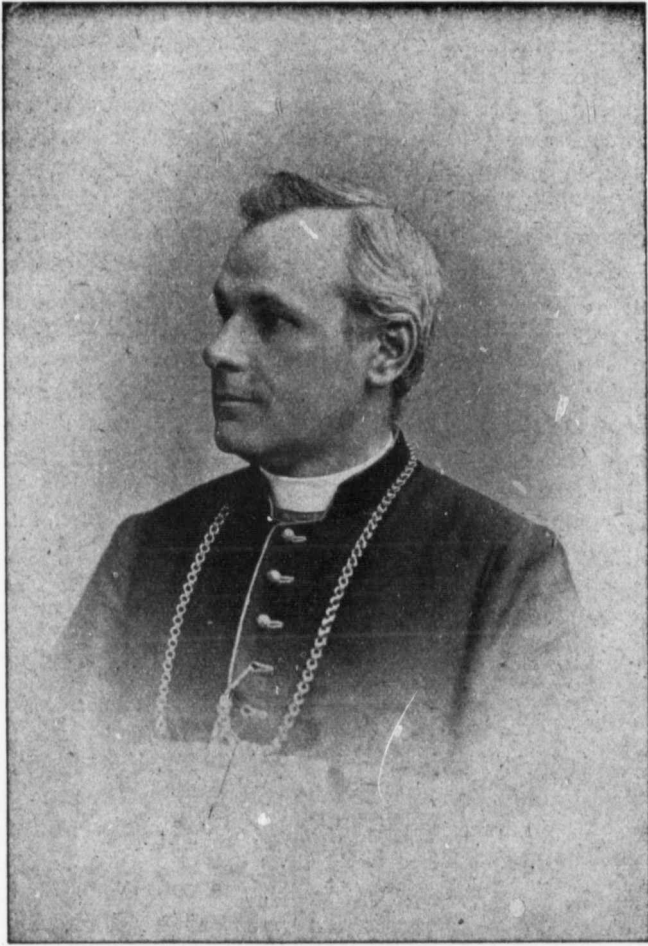


Mgr. Guigues.

lement en remontant, à la cordelle, le rapide des Longues Pointes, non loin de l'embouchure de la Vermillon. La perte douloureuse de ce jeune prêtre, pieux et ardent, leur valut toute une prédication. "Tu nous apportes un remède à une plaie qui ne pouvait guérir," dirent-ils à M. Dumoulin, en le voyant revenir au milieu d'eux en 1840, accompagné de M. l'abbé Etienne Payment ; "sois-en persuadé, nous serons des enfants dociles, tu n'auras pas à te plaindre de nous." A Kikendatch, en effet, qu'ils choisirent, de préférence à Wémontashing, comme centre des missions, en y construisant une chapelle, les conversions furent très nombreuses. M. Payment y retourna en 1841, avec M. J. Baptiste Olscamps, ainsi qu'en 1842, avec M. Narcisse Doucet. M. Jean-Pierre Maurault accepta de faire seul la mission en 1843, et, les trois années suivantes, en compagnie du R. P. Bourassa, des Oblats de Marie Immaculée. D'après leur témoignage, "il ne restait plus alors que trois infidèles à convertir dans la tribu des Tête-de-Boule". En 1845, ils décidèrent de donner désormais les exercices spirituels non plus à Kikendatch, mais à Wémontashing, où ils inaugurèrent une chapelle en 1846, par une splendide procession du Très-Saint-Sacrement, la première que se soit faite dans les hauts du Saint-Maurice.

Les RR. PP. Oblats.

Sous la juridiction de son Provincial, Mgr. E. Guigues, O. M. I., évêque de Bytown (Ottawa), le P. Bourassa resta seul chargé de la mission de 1847 à 1850. Après avoir établi chez ses Tête-de-Boule, une société de tempérance qui existe encore, et fait dresser au faite de sa chapelle, le premier clocher qui ait jamais brillé en ces parages, il fut remplacé en 1851, par les P. P. Clément, O. M. I., et Andrieux, O. M. I., de Maniwaki. Seul missionnaire de 1852 à 1860, ce dernier céda sa charge au P. Déléage, O. M. I., auquel succéda, pour les années 1865 et 1866, le P. Lebreton, O. M. I. Ce dernier relate que la vieille chapelle de Kikendatch fut alors démolie pour n'être plus relevée. Le P. Guéguen, O. M. I., figure ensuite sur la liste jusqu'en 1900. "Un des apôtres qui se sont le plus identifiés



Mgr. Lorrain.

avec leurs sauvages, il est devenu véritablement l'un d'entre eux en prenant leur langage, et, au besoin, leurs manières." Au cours de ses 34 années de missions, ses supérieurs durent le soulager en lui donnant pour compagnons en 1870, le P. Drouet, O. M. I. ; en 1873, 1874, 1877 et 1878, le P. Prévost, O. M. I. ; en 1885, le P. Fafard, O. M. I., et le Frère Tremblay, O. M. I., à l'aide desquels il construisit la nouvelle chapelle sur les débris de l'ancienne ; en 1886, 1887 et 1891, le même Frère qui fut chargé de la décorer ; en 1892, le P. Laniel, O. M. I. ; en 1898 et 1899, le P. Guinard, O. M. I., auquel il dut céder sa tâche pour cause d'infirmité. Remplacé en 1903, 1904 et 1905, par le P. Lemoine, O. M. I., le P. Guinard, redevenu missionnaire du St. Maurice en 1906, se fit accompagner, cette année-là même, par le Frère Grégoire Lapointe, O. M. I., lequel, après avoir agrandi et embelli la chapelle, faillit trouver la mort en tombant du haut du clocher où il travaillait à l'installation de la cloche actuelle.

Visite pastorale.

Les Tête-de-Boule n'ont pas souvent goûté le bonheur de voir "leur gardien de la prière"—leur évêque. Mgr. Z. Lorrain, alors Vicaire Apostolique de Pontiac, est le premier qui soit allé les confirmer en 1887, en compagnie du P. S. N. Dozois, O. M. I., du P. Guéguen, O. M. I., du Fr. Tremblay, et de M. l'Abbé Proulx. Le second, à 26 ans d'intervalle, était Mgr. Latulippe, évêque d'Haileybury.

CHAPITRE II

AU POINT DE VUE NATUREL.

Article I.—Point de vue individuel.

Vous êtes une race choisie. (I St. Pierre II—9.)

I. Physique

Sans embonpoint et de taille plutôt moyenne, les Tête-de-Boule sont cependant d'une forte charpente osseuse et d'une prodigieuse endurance. Cheveux noirs de jais, teint basané figure assez régulière, oeil à la fois doux et vif, l'on comprend que le P. Guéguen ait pu écrire dans un moment de ferveur apostolique : "Certes les sauvages ne sont pas naturellement aimables, mais je ne puis m'empêcher de trouver beaux même mes Tête-de-Boule ; il y a dans leurs traits une telle expression de candeur et de naïveté que j'en suis charmé."

L'accoutrement des hommes est à peu celui d'un américain, moins la coupe et l'ajustement. Sans être corsées comme des guêpes dans une robe-étui, sans porter sur une tête d'emprunt en quête d'équilibre, le chapeau "pyramido-parasol", les sauvagesses, avec leurs mocassins ouvragés, sous leur voile bigarré et dans leurs toilettes aux couleurs un peu voyantes peut-être, mais, Dieu merci, assez fournies et assez amples pour satisfaire aux exigences les plus élémentaires de la modestie chrétienne, ne manquent pas d'un certain attrait. Il n'est pas jusqu'aux fillettes qui ne portent la robe longue avec collet montant et manches complètes. Les bébés, seuls, portent la juge-en-

trave, enserrés qu'ils sont dans leurs "Naganes" ou "papouses". Colliers, bracelets, pendants d'oreille démesurés, plumes, poils de porc-épic, tatouage, poudres et parfums, tout a disparu avec le paganisme. Reviendra-t-il jamais ?... Dieu les en préserve !

II.—Intellectuel.

Les Tête-de-Boule sont généralement très adroits à l'ouvrage qui leur plaît. Bien doués également au point de vue intellectuel, un certain nombre "cassant" le français ou l'anglais, et presque tous savent lire et écrire. Chose d'autant plus admirable qu'ils sont obligés de s'instruire mutuellement. L'école est absolument gratuite et obligatoire... au vrai sens des mots.

"Au catéchisme", écrit M. Proulx, "se rattache la lecture. Cinq ou six petits garçons et autant de petites filles sont constitués sous-maitres et, un livre à la main, enseignent un groupe de leurs compagnons et de leurs compagnes pressés autour d'eux... Une heure durant, on n'entend par toute la chapelle que pa, pé, pi, po, ma, mé, mi, mo. Dans les douze jours de sa mission, le Père Dozois n'a pas eu le temps de faire faire à ses pupilles leur rhétorique et leur philosophie, mais il leur aura inspiré les éléments et le goût de la lecture, puis ces leçons seront continués sous la tente : c'est ainsi que toute une nation sauvage apprend à lire... et peut rendre des points, même aux fiers Américains, qui se vantent, entre toutes les nations de la terre, d'avoir fait pénétrer le plus avant dans les masses l'enseignement primaire."

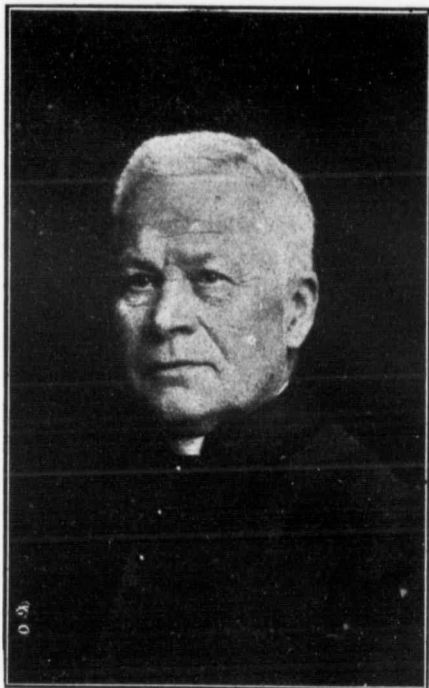
La femme est moins intelligente que l'homme ; c'est peut-être dû aux pénibles travaux auxquels elle est assujettie et surtout au fait qu'elle porte son enfant sur le dos en l'y retenant suspendu au moyen d'une lanière de cuir qui lui passe sur le front.

Pas n'est besoin d'ajouter qu'ils savent chanter !

"Tous paraissent avoir beaucoup de goût pour le chant", écrivait M. Dumoulin ; "les vieillards comme les jeunes gens se font un plaisir d'apprendre un air dès qu'ils l'entendent chanter." "Nos sauvages", disait le P. Bourassa, en 1846,

“exécutèrent parfaitement bien une messe en chant grégorien, le *Sanctus*, l'*Agnus Dei*, le *Credo* et le *Gloria* étant traduits en leur langue.”

“Je suis loin de regretter les fatigues qui me donne la classe de chant,” écrit le P. Lebret ; “mes chantres savent maintenant bon nombre de cantiques et même la messe, “*Pro defunc-*



R. P. Bourassa.

tis” d’un bout à l’autre, messe que j’ai pu ainsi célébrer cinq fois au cours de la mission à la grande joie, sans doute, des vivants aussi bien que des morts”.

“Leur chant,” nous dit le P. Andrieux, “n’est pas très harmonieux ; il flatte peu l’oreille, mais il émeut, ce qui vaut beaucoup mieux.”

"J'ai eu l'idée d'examiner à fond leur "Recueil de Prières et de cantiques", volume de format in-12 de 277 pages bien remplies. Le livre s'ouvre par les prières du matin, du soir et de la messe, enfin par des prières diverses et très complètes au nombre de vingt-neuf. Suit la traduction de seize psaumes, ceux qui servent à chanter les vêpres à tous les dimanches et fêtes d'obligation. Puis viennent dix-neuf hymnes traduites du latin. Enfin, cent-quatre-vingt-dix-sept cantiques sur tous les sujets religieux. Ces cantiques sont, pour la plupart, la traduction des strophes françaises sur l'air desquelles, ils se chantent. Ils sont devenus les chants favoris de la nation : ils sont fredonnés dans leurs canots, les soutiennent dans leurs courses pénibles ; abrègent et égaient leurs longues veillées d'hiver".

Article II.—Point de vue social.

D'un caractère doux mais indolent, les Tête-de-Boule n'ont guère le goût du travail manuel, encore moins de la culture. "Elevés dans les bois et sur les bords des rivières et des lacs, ils ne connaissent d'autre occupation que celle de la pêche et de la chasse. C'est là toute leur vie. Sans inquiétudes et sans soucis, ils passent volontiers la moitié du jour à dormir ou à s'amuser comme des enfants." Eparpillés sur un territoire de 150 milles carrés, ils viennent, chaque année, s'approvisionner de vêtements, d'ustensiles de cuisine et d'agrès de pêche et de chasse, aux magasins de la Compagnie de la Baie-d'Hudson qui reçoit, en paiement, la majeure partie de leurs riches fourrures. Après la mission, chacun retourne à son pays de chasse qu'il quitte, si le besoin s'en fait sentir, avec armes et bagages, pour aller dresser sa tente, ailleurs, sur un terrain neutre, plus hospitalier.

Leur vie sociale se réduit donc presque à la vie de familles et leur code civil est, à peu de chose près, celui de la morale évangélique. Comme tous les sauvages, ils ont toujours eu le culte de l'autorité. Les trois groupes de Wémontashing d'Obedjiwan et de Kikendatch ont donc leur chef respectif. D'ordinaire, l'un des trois est choisi, par toute la tribu, comme chef suprême, les deux autres restant ses assistants.

Pourquoi ne prennent-ils pas l'habitude de vivre sur des "réserves" à la manière des Hurons, des Abénaquis et des Iroquois ? Seraient-ils réfractaires à toute civilisation ? La question a déjà été sérieusement étudiée. D'abord, qui fournira les fonds requis pour leur procurer, en plus des bêtes de sommes et des instruments aratoires, la nourriture, le vêtement et le logement, en attendant qu'ils puissent tirer leur subsistance des produits de la terre ?... Et puis, il manque à ces chers sauvages, qui préfèrent continuer la vie nomade de leurs ancêtres, une qualité primordiale chez l'agriculteur : la constance. Enfin, l'expérience a déjà été tentée à Maniwaki en faveur des Algonquins, et le succès est loin d'être excellent au double point de vue spirituel et temporel. Ajoutons qu'il faudrait qu'un missionnaire résidât perpétuellement au milieu d'eux ! Aussi, le problème est resté jusqu'à nos jours résolu dans le sens de la négative.

Leur nombre.

Le nombre des Tête-de-Boule, qui est actuellement d'environ 600, ne varie guère. Pendant quelques années, les naissances l'emporteront, il est vrai, sur les décès, mais en quelques mois, cet excédent tombera sous les coups d'une impitoyable épidémie de fièvre, de choléra ou de rougeole. En outre, des alliances assez nombreuses avec les métis et les blancs, certains excès de boissons, des habits plus légers, une alimentation moins forte, et surtout des jeûnes prolongés ont fini par leur appauvrir le sang. "Sont-ils dans l'abondance," écrivait M. Payment, "ils ne songent nullement au lendemain, mais ils se hâtent de tout consommer. Aussi se trouvent-ils souvent dans l'obligation de jeûner. Avec un pareil régime, il est difficile qu'ils puissent jouir longtemps d'une forte constitution... La dureté du climat qu'ils habitent jointe à la vie pénible qu'ils mènent contribue beaucoup à abréger leurs jours". D'où augmentation croissante de la mortalité chez les enfants et les vieillards.

III.—Disparition future.

Sans doute, la tribu se perpétuera encore pendant des années, des siècles peut-être, mais il n'en reste pas moins qu'elle est infailliblement vouée à une dégénérescence qui ira jusqu'à la complète disparition. Déjà même, les Tête-de-Boule provoquent en nos cœurs un sentiment de pitié ; l'on se dit instinctivement qu'ils ne sont plus que les survivants d'une race qui s'éteint... Eux-mêmes, ô perspective déprimante ! semblent



R. P. Laniel, O. M. I.

se rendre compte de la terrible fatalité qui pèse sur eux. Se sentant inférieurs, ils n'ont plus la fierté de leur sang et de leurs traditions. Spectacle navrant ! Les larmes nous viennent aux yeux à la vue de cette noble tribu qui marche malgré soi, vers le néant et l'oubli ! Dieu ! préservez-nous d'un tel malheur ! "Si c'est votre volonté, éloignez-nous de ce calice !"

Danger de Mort.

Ne touchez pas au câble électrique

IL Y A DANGER DE MORT

Ne lisez pas un mauvais journal

IL Y A DANGER DE MORT :

SUICIDES

dont la cause se rattache aux ANNONCES LUES
DANS LES MAUVAIS JOURNAUX.

CRIMES

qui ne sont que l'imitation, parfois inconsciente, des FAITS
DIVERS racontés avec nombreux détails
PAR LES MAUVAIS JOURNAUX.

DRAMES PASSIONNELS

qui sont inspirés par les FEUILLETONS et les CONTES
immoraux

DES MAUVAIS JOURNAUX

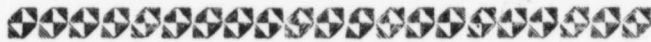
NE DITES PAS :

Je peux tout lire, car j'en prends et j'en laisse ;

En la circonstance, CE QU'ON PREND

est aussi dangereux que CE QU'ON LAISSE

(*La Réponse*).



Tu vaincras par ce signe.

L'année 1913 a été consacrée par le Jubilé Constantinien. L'article qui suit sera comme un écho de ces fêtes en rappelant l'historique de cette devise : *Tu vaincras par ce signe...*

Eusèbe de Césarée, l'ami et l'historien de Constantin, raconte, tout le monde s'en souvient, que, pendant que le futur vainqueur de Maxence se hâtait de revenir de Trèves, en Italie, un phénomène extraordinaire se produisit à ses yeux. "Un peu après midi, le soleil penchant déjà vers son déclin, une croix resplendissante de lumière apparut au-dessus de cet astre, avec cette inscription : *Triomphe par ce signe*. Ce spectacle causa une grande surprise et une inexprimable stupeur à Constantin, ainsi qu'à tous les soldats qui étaient en marche avec lui et furent témoins avec lui du prodige. Longtemps, l'armée et son chef cherchèrent le sens de cette manifestation du Ciel. La nuit étant venue, le Christ apparut à Constantin avec le même signe qu'il avait vu, quelques heures auparavant, au-dessus du soleil, lui ordonnant de faire une enseigne militaire en tout semblable et de s'en servir dans les combats, comme d'un secours assuré contre ses ennemis."

C'était en septembre ou en octobre 312. Constantin était à Trèves, le siège de son gouvernement des Gaules qui était sa part d'empire d'Occident, quand il se résolut à marcher sur l'Italie pour se débarrasser d'un collègue, qui était un rival, et délivrer Rome d'un tyran. De bonnes raisons stratégiques tendent à prouver que, pour prendre la route des Gaules, avec ses 30,000 hommes, il dût passer par Langres, Autun, Châlons sur-Saône (où l'on croit qu'eût lieu l'apparition miraculeuse de la Croix) Lyon et Suze, la partie de l'Italie dans les Alpes Cottiennes.

Un prodige nouveau renouvelant et complétant le précédent, se produisit la veille de la bataille, au rapport de Lactance, le

célèbre auteur de *La mort des Persécuteurs*. L'Empereur reçut mystérieusement, d'en-haut, l'ordre de faire graver sur les boucliers de ces soldats, le signe de la Croix qui lui était apparue. C'était un nouvel ordre avec un nouveau prodige et non pas un seul et même événement comme certains l'ont cru à tort.

Le lendemain même de la manifestation de la Croix lumineuse et sur l'ordre qu'il en avait reçu la nuit, en songe, Constantin manda des ouvriers pour leur confectionner de nouvelles enseignes militaires, avec l'emblème de la Croix, telle qu'elle lui était apparue à lui et à ses soldats. Lui-même présida au travail.

Les enseignes des légions, avec les emblèmes dont elles étaient surmontées, étaient la manifestation sensible de la religion romaine que l'armée portait partout avec elle et dont elle imposait le respect aux peuples. Ces enseignes recevaient dans les camps un culte spécial, le seul qui fût propre à l'armée ; elles étaient la plus imposante représentation de l'idolâtrie nationale. Dès le lendemain donc de l'apparition, le signe de la Croix fut substitué sur les enseignes des légions impériales aux images des faux dieux et des animaux sacrés. Elles devinrent le *labarum*, ou l'étendard du christ.

En même temps que des ouvriers pour confectionner les nouvelles enseignes militaires, Constantin fit venir des prêtres pour lui expliquer la vraie signification de la Croix apparue, et lui enseigner les éléments du christianisme.

Les prêtres lui déclarèrent que la Croix, loin d'être d'un funeste présage, selon les idées païennes, était, au contraire, un gage de victoire, puisque c'était par elle que le Dieu des chrétiens avait vaincu Satan, les passions et le monde. Et l'empereur et ses soldats, enthousiasmés à l'idée d'avoir reçu du Ciel un étendard invincible, continuèrent leur marche, avec confiance et allégresse à la suite de l'emblème sacré.

Pendant ce temps, Maxence son rival à Rome, consultait les oracles et faisait ouvrir des enfants et des femmes enceintes, pour chercher dans leurs entrailles des présages de victoire. Les deux armées ennemies livrèrent bataille non loin de la capitale, près du Milvius ; celle de Maxence, malgré la supériorité des forces, fut mise en déroute et précipitée en partie dans le

Tibre. Maxence périt lui-même dans les eaux du fleuve ; et Constantin entra triomphant dans Rome, acclamé par toute la population, sans distinction de chrétiens et de païens.

Quelques mois après, parut le célèbre édit de Milan, (janvier 313), signé de Constatin et de Licinius qui gouvernait une partie de l'Orient. Il donnait aux chrétiens une pleine liberté en matière de religion, et ordonnait la restitution immédiate aux églises, des biens confisqués, sauf recours à l'État, de la part des acquéreurs de ce bien, pour se faire indemniser. Duia, qui commandait aussi en Orient, sommé par ses collègues, fit cesser la persécution dans ses états et la paix religieuse s'étendit ainsi pour un temps à tout l'empire.

Le sénat romain fit élever, en l'honneur de Constantin un arc de triomphe que l'on voit encore à Rome.

A LA CONGREGATION N. D.

La Soeur Catherine Trottier dite Saint-François

La famille Trottier, une des premières qui s'étaient dévouées, par le pur motif de la religion, à l'établissement de la colonie, servit le pays autant par son courage que par ses vertus, et mérita dès lors l'estime dont elle a toujours joui jusqu'à ce jour. Mais le plus solide titre de gloire qu'elle s'y soit acquis, est sans doute d'avoir donné à la soeur Bourgeoys deux zélées coo-pératrices, dont la plus jeune, Marguerite Trottier, fut jugée digne par ses vertus et ses talents de succéder à cette sainte fondatrice.

Marguerite et Catherine, sa soeur, eurent l'avantage d'être formées par ses soins aux vertus de leur état, et de recevoir ainsi de la soeur Bourgeoys elle-même les prémices de son esprit de zèle et de ferveur. Aussi conservèrent-elles jusqu'à leur dernier soupir le souvenir de ses maximes et de ses saints exemples. "Quand on donnait l'habit ou la coiffe "dans les réceptions et les professions," écrivait dans la suite la soeur Marguerite Trottier, "notre vénérée Mère Bourgeoys répétait souvent, pendant qu'on ôtait aux soeurs leurs habits du "monde, et qu'on les revêtait de ceux de la religion : "Mes

“ chères soeurs, soyez toujours humbles et pauvres.” Lorsque les soeurs Marguerite et Catherine Trottier prirent l'habit, la soeur Bourgeoys, qui était encore supérieure, leur mit à l'une et à l'autre la main sur la tête ; et afin de leur faire comprendre l'horreur qu'elles devaient avoir pour tout ce qui ressent l'élévation et la vanité, elle leur dit avec sa simplicité ordinaire :

“ Conservez toute votre vie les bas sentiments que Dieu vous donne de vous-mêmes et soyez toujours petites et rabaisées comme les citrouilles et les choux.”

Après sa profession, la soeur Marguerite Trottier, qui avait reçu le nom de Saint-Joseph, fut désignée pour la mission de Château-Richer, près de Québec. Comme elle était alors fort jeune et très affectonnée à la communauté de Ville-Marie, où elle avait demeuré depuis son enfance, elle se mit à verser une grande abondance de larmes, en disant adieu à ses soeurs. “Notre Vénéré Mère Bourgeoys, écrit-elle, remarquant combien j'étais peinée et affligée de laisser la communauté pour aller en mission, eut la bonté de me parler pour m'encourager à bien faire cette démarche, qui me coûtait beaucoup, et me dit : *“Pensez, ma chère enfant qu'allant en mission, vous serez assez heureuse, en retirant les enfants de l'ignorance, de ramasser les gouttes du sang de Notre-Seigneur qui se perdent.”* “ Ces paroles me firent une impression si vive, que dans le moment je ne ressentis plus rien de cette grande affliction. Depuis, elles m'ont souvent excitée à bien m'acquitter de mes obligations auprès des enfants ; et je ne puis dire combien j'en reçois encore de force quand je me trouve abattue dans mon emploi.”

La Soeur Marguerite Trottier avait un talent rare pour l'instruction, elle n'était pas moins propre aux affaires temporelles. Sa soeur connue sous le nom de Saint-François, très capable aussi dans les fonctions de l'enseignement, ne jouissait pas d'une aussi bonne santé que l'autre ; ce qui fut cause que, l'année qui suivit le départ de la soeur Marguerite, on l'envoya dans la mission de la Sainte-Famille, dans l'île d'Orléans, où le nombre des enfants était moins considérable que dans les missions de Québec et de Château-Richer. Elles étaient l'une et l'autre dans leur mission respective, lorsqu'en 1698,

Mgr de Saint-Valier les appela à Québec pour leur faire accepter les règles qu'il venait de donner à la Congrégation.

La Soeur Marguerite Trottier fut rappelée à la communauté de Ville-Marie et nommée dépositaire en 1705. Elle remplit cet emploi avec beaucoup de sagesse et d'intelligence pendant dix-sept ans, et présida à la construction du pensionnat et des écoles en 1713 et 1714. Elle fut élue supérieure en 1722 et gouverna la Congrégation durant six ans. Elle fit preuve pendant sa supériorité, d'une grande intelligence, d'un rare mérite et d'une vertu à toute épreuve.

Pendant l'automne de 1733, la soeur Trottier fut envoyé à Louisbourg. Après des difficultés sans nombre, cette mission semblait établie sur des bases durables lorsque survint le siège de la ville par les colonies anglaises en 1745. Les nouveaux maîtres de Louisbourg, qui avaient ruiné la maison des soeurs pendant le siège, firent un corps de garde de ce qui en restait ; et, après avoir pillé toutes les provisions et tous les effets qu'ils y trouvèrent, sans en excepter le linge et les habits à l'usage des soeurs, ils mirent ces filles avec leurs pensionnaires sur des navires, et les transportèrent en France. Elles arrivèrent à Rochefort le 24 du mois d'août ; de là, elles se rendirent à la Rochelle, où elles se logèrent dans l'hôpital des orphelines. Les émotions et les frayeurs dont elles n'avaient pu se défendre durant le siège, jointes aux privations et aux fatigues qu'elles eurent à endurer dans leur traversée, altérèrent considérablement leur santé et l'une d'elle mourut peu après leur arrivée en France ; deux autres moururent peu après, ce qui réduisait à trois le nombre des six soeurs en exil.

La soeur Marguerite Trottier, dite Saint Joseph, qui était devenue fort infirme, avait pris le parti de repasser en Canada avec la soeur Saint-Benoît, qui devait la soigner dans le voyage. Elle n'eut pas la consolation de mettre le pied sur le sol canadien, étant morte dans le navire, vis à vis de l'île d'Orléans, et sans qu'il fût possible de la transporter à terre, pour qu'elle pût y recevoir les derniers sacrements. Elle fut inhumée à la cathédrale de Québec, dans la chapelle de N. D. de Pitié, le 6 octobre 1746 ;—elle était âgée de 71 ans, dont 54 avaient été consacrés au service de l'Institut.



**Il est rendu compte de tout ouvrage dont un exemplaire est envoyé
aux " ANNALES DU T. S. ROSAIRE."
Nous ne vendons pas les livres que nous annonçons.**

REVUE CANADIENNE.—Sommaire de février 1914.—L. A. Prud'homme : Les premiers voyageurs vers le Nord-Ouest. —Dr Adrien Plouffe : Notes et impressions d'un canadien en France. — Jean Flahaut : Echo des Sciences.—Thomas Chapais : A travers les faits et les oeuvres.—Elie J. Auclair : Chronique des Revues.

* * *

EMILE BAYARD : Le style Louis XIII. Vol. in-12, avec 144 gravures.

"Le style Louis XIII respire le souci, il roule des nuages noirs dans son ciel tourmenté qui succède à une nuit sereine," et l'auteur suit les manifestations de ce souci dans l'Architecture, la Peinture, les Tissus, l'Orfèverie, le Costume. Le livre se comprend à merveille à l'aide des nombreuses gravures. Chez Garnier, frères, 6 rue des Saints-Pères, Paris.

* * *

BULLETIN DU PARLER FRANÇAIS. — Sommaire de Janvier 1914.—J. A. Favreau : La société historique franco-américaine.—Le Canada en France.—Antoine : Le réveillon de Noël.—Etienne Blanchard : Les annonces en France.—Antonio Huot : Ce que disait la flamme.—A. D. : Au service des intérêts français.—Lexique.—Bulletin.—Livres etc...

* * *

LA REPONSE.—Sommaire de février 1914.—E. Duplessy : Le héros de Blajan.—Cardinal Amette : Les droits de l'enfant.—E.

Duplessy : L'abbé Lemire.—Apologétique au jour le jour.—J. Valmy-Baysse : L'allumeur des étoiles.—E. Duplessy : Criton l'infaillible.—Coups de ciseaux.

Abonnement : 80 sous par an, chez Téqui, 82 Bonaparte, Paris VI.

* * *

BULLETIN DES RECHERCHES HISTORIQUES.—J. Edmond Roy : Le chanoine Falaise de Gannes.—P. G. R. : Dates canadiennes.—A. E. Jones : Jean-Baptiste de la Morinie.—C. F. Baillargé : François Baillargé.—P. B. Casq : Ouvrages publiés par Jos. Fr. Perreault.—La famille Tardif.—E. Z. Massicotte : L'origine d'un nom.—R. P. Chollenec S. J. : Catherine Tegahkouita.

La première livraison du 20ème volume du Bulletin nous arrive sous une nouvelle toilette. L'administration est transférée de Lévis à Beauceville.

L'abonnement est de \$2.00 par année : le numéro séparé coûte 20 sous.

Le Bulletin a pour but de ne rien laisser perdre ni ignorer de ce qui touche à l'histoire du Canada, ayant jugé qu'il est *"un étranger et non un patriote celui qui, demeurant dans sa patrie, ne se soucierait pas de connaître son pays."*



LE CHEMIN DE LA CROIX

"Les petits ruisseaux font les grosses rivières," dit le proverbe, et nos lecteurs ont pu voir dans nos colonnes que nos recettes augmentent de la même façon.

Ils ont vu aussi que de temps à autre nous inscrivons une somme de beaucoup plus forte que les autres dons. C'est un "pros ruisseau" qui de son affluent grossit les recettes.

Nos listes restent donc ouvertes aux "*gros et aux petits.*"

Enfant de Marie : Eglise St Pierre, Montréal : \$1.00.

Dame J. Bélair : Québec : \$2.00

Abonnée : Ste Perpétue : 25 cts.

Abonné : Yamachiche : \$1.50.

Abonné : St André : 25 cts.

Enfants de Marie : St Pierre de Montréal : \$5.00.

Hubert Arcand : St Marc : \$2.00.

Enfant de Marie : 25 cts.

Dame E. Boisvert : Trois-Rivières : 25 cts.

Dame A. C. : Champlain : \$1.00.

Abonnée : Rouville : 25 cts.

Dame Narcisse Bertrand : Byng Inlet : 50 cts.

Famille Joseph Sawyer : Lowell : \$1.00.

Dame S. Germain : Sherbrooke : 25 cts.

Abonné : St Sauveur : 50 cts.

Dame Elizée Chénard : Deschambault : 25 cts.

Pèlerins : \$1.50.

Dame D. Joncas : Sherbrooke : 50 cts.

Dame Cailla : St Eugène : \$5.00.

Dame Max. Larochelle : Lake Austin : 40 cts.

Dame G. Boissonnault : Plessisville : 25 cts.

Dame A. Beaulieu : St Laurent : \$2.00.

Dame Jos. Labrie : Grand-Mère : \$3.00

Anonyme : 50 cts.

Mélina Beauvais : Haverhill : \$1.00.

J. D. Lemieux : Lévis : 50 cts.

E. Gagnon : Lotbinière : 25 cts.

Dame A. Rattey : Berthier : 50 cts.

Dame A. Crépeau : Sorel : \$1.00.

Dame J. B. Beaulieu : Montréal : 25 cts.

Delle Délia Langelier : Nashua : 50 cts.

Dame Elz. Bouloz : Laconia : 50 cts.

Dame B. Denoncourt : Shawinigan : 50 cts.

J. E. A. L. : Ancienne Lorette : 50 cts.

Dame David Rhéault : Cap de la Madeleine : 25 cts.

Dame J. Tardif : St Joseph de Lepage : 50 cts.

Enfant de Marie : 25 cts.

Abonnée : Trois-Rivières : \$1.00.

Abonnée : Ste Anne la Pérade : \$1.00.

Dame L. Bertrand : Richard : 25 cts.



Prières et Actions de Graces

AVIS IMPORTANT :—Les personnes qui désirent la publication de leurs actions de grâces sont priées de les écrire sur une feuille séparée, et de n'écrire que sur un seul côté de la feuille.

Laconia : Veuillez publier mes remerciements à N. D. du T. S. Rosaire pour avoir obtenu une place d'ouvrage à mon fils, après promesse de 2 messes à N. D. du Rosaire.—St Maurice : \$1.00 en reconnaissance à N. D. du Très Saint Rosaire pour guérison d'une darte dans la chevelure d'une de mes petites nièces.—Une abonnée.—St Pamphile : Off. 50 cts en remerciement à N. D. du Cap pour faveur obtenue.—A. C.—St Tite : Merci à la Vierge du Cap pour grande faveur obtenue.—Eug. Grenier.—Plessisville : Remerciements à N. D. du Cap pour faveur obtenue.—Enfant de Marie.—St Paulin : Mes remerciements pour avoir obtenu la guérison d'une maladie qui m'a tenue entre la vie et la mort du mois de mai au mois de septembre.—Dame A. Lambert.—Off. \$1.00 pour messes pour grande faveur obtenue.—Beaurivage : Merci pour plusieurs faveurs obtenues.—Dame Frs. Fagné.—Rogersville : Off. abonnement pour deux ans, reconnaissance pour le baptême de mon enfant et une bonne santé.—Suncook : Remerciez N. D. du Cap d'avoir rendue ma femme tellement forte qu'elle fait tout son ménage.—Ste Angèle de Laval : J'avais promis 50 cts pour une messe basse à Notre Dame du Très Saint Rosaire de préserver mon mari de l'opération et puis de nous avoir préservé des fièvres, j'ai été exaucée, je demande encore à la Ste Vierge de m'accorder sa protection sur moi et sur ma famille, veuillez le publier dans les Annales, grand remerciement à la Ste Vierge et à St Joseph.—L. D.—Waterbury : J'envoie \$1.00 pour deux messes basses, veuillez s'il vous plaît faire inscrire dans les Annales mes remerciements.—Dame A. Marchand.—Veuillez s'il vous plaît inscrire

dans vos Annales : Mille remerciements à Notre Dame du Très Saint Rosaire pour plusieurs faveurs obtenues après promesse de le faire publier.—St Tite : Veuillez inscrire dans les Annales du Rosaire mes remerciements à la Ste Vierge pour la guérison d'un mal d'oreille dont je souffrais.—M. L.—Ste Clothilde : Veuillez s'il vous plaît, publier dans les Annales, la guérison d'un mal d'yeux, après promesse de publication.—Rivière Noire : Vous trouverez sous ce pli vingt-cinq centins pour la restauration du Chemin de la Croix, en reconnaissance de la guérison d'un gros mal d'yeux à mon petit garçon.—Après promesse de publication, mon frère a obtenu une grâce toute spéciale. Je me recommande encore au Sacré-Coeur de Jésus et Marie pour d'autres faveurs, en reconnaissance j'envoie deux abonnements.—Dame T. L.—Amour ! Reconnaissance envers notre très bonne mère, Notre Dame du Cap, pour faveurs particulières obtenues, après promesse d'une grand'messe, en son honneur et la publication dans les Annales. Aussi, en une autre circonstance, faveur toute particulière obtenue, par l'intercession de la Ste Vierge et de St Antoine de Padoue après promesse de publication.—Madame L. J. Bertrand.—St Apollinaire : Remerciements à Notre-Dame du Cap pour guérison obtenue, avec promesse de m'abonner aux Annales du Très Saint Rosaire et de faire publier.—Une abonnée.—St Apollinaire : Je remercie de tout coeur la Ste Vierge, pour une grande faveur obtenue par son intercession avec promesse de faire publier.—Une abonnée.—Cobalt : Off. \$1.00 pour messes, reconnaissance de faveurs obtenues.—Ph. Paquette.—Berthierville : Merci pour guérison d'un bras par l'usage des roses bénites ; guérison d'une bronchite, merci à St Benoît pour nous avoir épargner la perte d'un cheval de prix.—Dame R. L.—Merci pour guérison obtenue, après promesse d'abonnement.—Dame E. Girard.—Ste Thècle : Off. 25 cts au Chemin de Croix, reconnaissance d'une heureuse délivrance.—Abonnée.—Montmagny : Ci-inclus, la somme de quarante centins, pour une neuvaine de lampes en l'honneur de Notre Dame du Rosaire, pour faveur obtenue, après promesse de publier.—Une abonnée.—Cap de la Madeleine : Off. 50 cts en remerciements de la guérison d'un mal d'oreilles.—St Célestin : Après promesse de publication et de pèlerinage au Cap j'ai obtenu la guérison d'une plaie causée par des morsures de la langue.—Dame L.—Waterbury : Off. 50 cts pour messe et remerciements à St Gérard pour guérison d'un gros rhume.—Lac à Beauce : Mille remerciements à N. D. du Cap pour guérison de ma mère d'un mal dangereux.—Delle B. Bérubé.—Cap de la Magdeleine : Actions de grâces à la Sainte Famille et à St Antoine pour avoir obtenu une grâce demandée depuis longtemps.—Enfant de Marie.—Gentilly : Off. \$1.00 en remerciement de deux faveurs obtenues.—Abonné.—Yamaska : Veuillez publier ce qui suit : remerciements à Notre Dame du Cap pour la faveur qu'elle m'a obtenue. J'ai recouvré l'affection d'une personne qui m'est bien chère après promesse de publication dans les Annales.—

Amour et gloire à celle qu'on invoque jamais en vain. Je lui demande aussi une autre faveur, veuillez m'aider à l'obtenir.—Une Enfant de Marie.—Almaville : Veuillez publier dans vos chères Annales que j'ai obtenu la grande faveur que je sollicitais, après promesse de publication et demande à notre bonne Mère du Ciel sa puissante protection à moi et à ma nombreuse famille.—Dame Oscar Lord.—Escoumains : J'avais bien mal aux jambes après avoir fait une neuvaine à Notre Dame du Cap et avoir promis d'envoyer 50 centins à N. D. du Rosaire si je prenais du mieux et j'espère en accomplissant ma promesse, que le mal va disparaître complètement au moins je l'espère.—D. A. B.—Mille remerciements à N. D. du Cap pour guérison d'une maladie grave.—P. L.—Moulin Tardif : Off. 40 cts pour publier mes remerciements pour grâce obtenue.—Dame F. X.—Artic Center : Off. 25 cts en remerciements à N. D. du Rosaire.—Clara Gervais.—St Séverin : Un jeune homme offre à la Sainte Vierge \$10.00 pour faveur obtenue.—Nicolet : Remerciements à N. D. du Rosaire pour avoir obtenu mon certificat d'études.—Hortense Morin.—St Stanislas : Off. \$1.00 pour lampes en actions de grâces de faveur obtenue.—Charette : Remerciements à N. D. du Rosaire pour guérison de mal d'oreille.—R. A. St.—St Maurice : Je remercie N. D. du Cap de m'avoir fait passer un bourdonnement dont je souffrais dans l'oreille.—Berthierville : Succès du diplôme à une de mes nièces après promesse de publication.—Dame R. L.—Pointe du Lac : Merci à N. D. du Cap de m'avoir délivrée d'une peine qui pesait sur mes vieux jours ; et aussi pour autres faveurs obtenues.—Abonnée.—North Battleford : Off. 25 pour lampes en reconnaissance de la guérison de mon bébé.—Dame P. B.—La Baie : Off. \$1.00 pour grâce obtenue.—D. Belcourt.—Normandin : Ci-inclus cinquante cents pour une messe en l'honneur de la Sainte Vierge pour les âmes du purgatoire, en remerciement d'une faveur obtenue.—Une abonnée G. C.—St Barnabé : Inclus la somme de 50 cents, veuillez s'il vous plaît publier dans les Annales, la guérison d'un mal dans le dos, à présent je suis en parfaite santé.—Une abonnée.—St Hyacinthe : Ci-inclus 50 cents, merci à N. D. du Rosaire pour faveur obtenue.—A. E. L.—Hull : Off. 80 cts pour deux neuvaines en remerciements de deux guérisons.—Ancienne abonnée.—Lamèque : Off. 25 cts pour publier mes remerciements de faveur obtenue et demander d'autres faveurs.—Abonnée.—Québec : Off. 50 cts et mes remerciements à N. D. du Rosaire pour faveur obtenue.—Z. P.—St Alban : Off. 25 cts en remerciements d'avoir obtenu de passer l'année 1913, dans aucune malchance.—Dame O. M.—Off. 25 cts pour prier pour deux petites orphelines parties avec leur père débauché.—Montmagny : Mille remerciements à N. D. pour la prompte guérison de mon père, malgré la décision des médecins qui jugeaient une opération nécessaire, off. 25 cts.—Abonnée.—Hochelaga : Mille remerciements à N. D. du Rosaire pour avoir obtenu de l'ouvrage à mon mari après promesse de publier et j'espère

que cette bonne Mère continuera de me protéger. Off. 25 cts.—Dame F. C.—Plantagenet : J'envoie ci-inclus 25 cts pour guérison d'une bronchite après avoir promis de le faire publier dans les Annales du Rosaire. Mille et mille remerciements à Notre Dame du T. S. Rosaire.—Mme A. C.—South Gardner : Je ne pourrais jamais remercier assez notre bonne Mère d'avoir presque guéri ma petite fille. A l'âge de trois ans elle avait une jambe plus courte que l'autre de un pouce $\frac{1}{4}$. Elle a subi deux opérations et a passé neuf mois dans le plâtre ; lorsque le médecin lui a ôté ce plâtre il nous a dit, avec chagrin, qu'elle n'était pas mieux : qu'il fallait encore la travailler. Nous avons décidé de la garder comme cela en laissant tout faire l'ouvrage par la Sainte Vierge ; faisant neuvaine et promesse de la mener cette petite fille, qui est maintenant âgée de huit ans, remercier elle-même la Ste Vierge qu'elle a eu le bonheur de voir prier, et vénérer la Ste Relique et l'appliquer sur sa petite jambe qui est tout à fait bien que personne ne s'aperçoit de son infirmité.—G. Beaumier.—Mille remerciements à Notre Dame du Très Saint Rosaire pour plusieurs faveurs obtenues, surtout la guérison de mon mari, qui avait un gros mal de reins, après la promesse de faire publier dans vos Annales et avec l'intercession de la bonne Ste Anne après une neuvaine d'un Rosaire par jour pendant un mois.—Une abonnée.—St Adelphe : Vous trouverez sous ce pli une piastre en remerciements à Notre Dame du Très Saint Rosaire pour faveur obtenue, pour le soulagement des âmes du purgatoire.—Dame F. V.—Scott Jonction : Je vous envoie ci-inclus 25 centins pour remerciements d'une faveur obtenue avec promesse de la faire publier dans les Annales.—Melle E. P.—St Tite des Caps : Merci à Notre Dame du Très Saint Rosaire pour une heureuse maladie à ma soeur, et le baptême de son enfant.—Une abonnée M. L.—St Mathieu : Mille actions de grâces à la Reine du Très Saint Rosaire pour avoir réussi dans une affaire importante.—Mde M. Grenier.—Je remercie de tout coeur Notre Dame du Très Saint Rosaire pour plusieurs faveurs obtenues et je lui demande son secours dans ma maladie.—St Etienne : Mille remerciements à Notre Dame du Très Saint Rosaire pour une faveur obtenue.—Melle M. Grenier.—Sainte Cécile de Lévrard : Ci-inclus la somme de 15 centins pour faire brûler des cierges à l'autel du Rosaire pour remercier cette bonne Mère d'une faveur obtenue et pour en demander une autre, veuillez s'il vous plaît le publier dans vos Annales.—Une Enfant de Marie.—St Séverin : Après promesse de faire publier dans les Annales, mon petit garçon s'il était guéri de la rougeole sans lui rester de reliqua.—F. V.—Québec : Mille remerciements à Notre Dame du Très Saint Rosaire pour deux guérisons obtenues après promesse de le faire publier dans les Annales. Une autre personne a été guérie d'un gros mal de dent, s'il vous plaît insérer dans les Annales.—Une Enfant de Marie.—Yamachiche : Ayez donc la bonté de publier dans vos Annales, après promesse de le faire publier, j'ai obtenue la guérison qui suit : une malaise atroce

qui me menaçait beaucoup. En me recommandant encore à Ste Anne et à la Très Sainte Vierge le succès d'une affaire importante. Aujourd'hui je me recommande encore à ces grandes saintes pour obtenir la guérison de mal d'oreilles qui j'ai après la suite d'un gros rhume puisse Dieu exaucer ma prière.—H. R. B.—Manchester : J'offre mille remerciements à Notre Dame du T. S. Rosaire pour avoir obtenue 3 faveurs, après promesse d'abonner 3 personnes et de faire publier dans les Annales.—A. P.—St Elphège : Remerciements pour avoir obtenu une heureuse délivrance et le baptême à mon enfant et aussi pour m'avoir guéri d'un mal d'estomac.—Une abonnée.—St Etienne des Grès : Vous trouverez sous ce pli 15 centins et vous voudrez bien publier dans les Annales. Une faveur obtenue par une abonnée de St Etienne.—Montréal : S'il vous plaît publier dans les Annales. O Notre Dame du Très Saint Rosaire, grâces vous soient à jamais rendues pour faveur obtenue.—Une Enfant de Marie.—St Gabriel Lalement : Vous trouverez ci-inclus \$3.00 pour une grande messe et aussi 50 cts pour un abonnement en actions de grâce pour la guérison de mon enfant infirme, après promesse de faire publier dans vos Annales.—St Gilbert : Mille remerciements à Notre Dame du Cap, au Rév. Père Pampalon et à la bonne Ste Anne, pour une grande faveur obtenue.—Veuillez avoir la bonté de publier dans vos Annales, mille remerciements à notre bonne Mère du Rosaire en retour de grâces nombreuses qu'elle m'a accordées, mais surtout en nous préservant d'un malheur que nous redoutions, par sa puissante protection.—Une Enfant de Marie.—St Joseph de Lévis.—Remerciements à la Ste Vierge pour une faveur obtenue avec la promesse de donner \$5.00 pour le Chemin de la Croix et de faire publier, et on lui demande d'autres nouvelles faveurs.—Ste Angèle de Laval.—Amour et reconnaissance à Notre Dame du T. S. Rosaire et Ste Marguerite de m'avoir obtenue une heureuse maladie, mon enfant a reçu le saint baptême, et plusieurs autres faveurs obtenues, avec promesse de publier. En reconnaissance j'envoie 25 cts pour les 12 lampes électriques de la Couronne pour une heure.—Une abonnée.—Vous trouverez ci-inclus un dollar pour deux messes basses pour les âmes du purgatoire, en remerciements pour guérison obtenue.—Une abonnée.—Wood-Side : Je désire remercier publiquement Notre Dame du St Rosaire pour sa protection dans une maladie grave qui aurait put avoir des suites fatales, je vous envoie 25 cts pour le Chemin de la Croix.—Dame Eugène Ruel.—Rockland : Je vous envoie \$3.00 pour une grande messe en l'honneur de Notre Dame du Rosaire pour la remercier de la guérison d'une maladie grave. Après avoir promis une grande messe et de faire annoncer ma guérison dans les Annales, cette bonne mère m'a guéri. Merci mille fois à Notre Dame du Rosaire.—Taudora Lépine.—Escoumains : Off. 25 cts pour publier mes remerciements de guérison obtenue.—Dame W. Tremblay.—Ste Louise : Mille remerciements à la Très Sainte Vierge pour avoir préservé une institutrice et

ses élèves d'une maladie contagieuse, après promesse de publication, et aussi pour avoir obtenu plusieurs autres faveurs.—Abonnée.—Chaudière Jonction : Remerciements à N. D. du Rosaire et à St Joseph pour faveur obtenue et demande d'autres faveurs.—Montréal : Off. 50 cts en reconnaissance à N. D. du Rosaire pour guérison obtenue.—L. Rousseau.—Sturgen Falls : Off. 10 cts pour publier mes actions de grâces d'une faveur que j'ai obtenue.—Delle B. C.—St Lambert : Off. 10 cts pour publier mes remerciements d'avoir obtenu de l'ouvrage à mon mari près de chez lui.—St Léon : Mille remerciements à N. D. du T. S. Rosaire pour faveur obtenue après promesse de publication.—Abonnée.—St Léon : Veuillez remercier N. D. du Rosaire d'avoir guéri mon enfant qui avait avalé un osselet.—Dame J. C. Lesage : Trois-Rivières : Par l'intercession de N. D. du T. S. Rosaire, j'ai senti un mieux subit dans une souffrance atroce.—Abonnée.—Cap de la Madeleine : Veuillez publier mes remerciements pour guérison obtenue.—Dame Isaac Fafard.—Batiscan : Grand remerciement à N. D. du Cap pour m'avoir guéri d'une maladie de coeur, après promesse de publier.—A. D.—Ste Elizabeth du Portugal : Actions de grâces à N. D. du Cap pour la conversion d'une personne très chère après promesse de publication et de 25 cts.—Sanford : Off. de 5 abonnements en reconnaissance à la Sainte Vierge pour m'avoir obtenu la guérison de ma petite fille.—Ancienne Lorette : J'ai été préservée de maladie très grave, par l'usage des roses bénites avec neuvaine au S. Coeur et à N. D. du Rosaire, et promesse d'application à deux messes perpétuelles.—E. O. M.—Montréal : Off. \$3.00 pour le Chemin de la Croix, en remerciement à la Ste Vierge de m'avoir guérie d'un érysipèle.—Abonnée.—St Tite : Off. 50 cts en reconnaissance d'une promesse faite à N. D. du Rosaire.—J. O. G.—St Apollinaire : Reconnaissance à N. D. du Rosaire pour faveur obtenue, avec promesse de publier.—Abonnée.—Trois-Rivières : Après deux ans de maladie, j'ai demandé ma guérison à N. D. du Rosaire et voilà deux ans que je suis parfaitement guérie.—A. B.—Québec : Off. 25 cts pour faveur obtenue.—Dame Gendron.—St Herméngilde : Off. 50 cts pour messe d'actions de grâces de faveurs obtenues.—Dame A. Brunelle.—Ste Gertrude : Après promesse de renouveler mon abonnement j'ai obtenu heureuse maladie et baptême de mon enfant.—Dame N. Montambault.—Warwick : Menacée de surdité j'ai fait un pèlerinage au Cap, promettant de me réabonner et je suis guérie.—St Isidore : Sincères remerciements à notre bonne Mère du Cap pour soulagement dans une maladie dangereuse : off. \$2.00 pour messes.—Dame A. Vincent.—Aston Junction : Merci à N. D. du Cap et à St Antoine pour grâce obtenue.—Dame L. Areil.—St Cyrille : Off. \$1.00 en reconnaissance de bienfaits reçus.—La Baie : Off. 25 cts à N. D. du Rosaire pour faveur obtenue avec promesse de publier.—Abonnée.—Grondines : Je remercie la Vierge du Cap pour avoir guéri ma fille sans opération après avoir promis une aumône et priez Ste Anne et

St Joseph, je remercie aussi pour la guérison d'une autre de mes filles que le médecin disait atteinte de consommation.—Saint Léon : S'il vous plaît inscrire dans vos Annales une faveur obtenue après promesse de faire publier dans vos Annales.—Dame G. C.—Montréal : Vous trouverez ci-inclus la somme de 50c, offrande pour une guérison obtenue.—J. E. L.—Ste Croix : Veuillez inscrire dans les Annales, amour et remerciements à N. D. du Très Saint Rosaire pour guérison obtenue après promesse de publication dans les Annales, offrande \$2.00 pour le Chemin de la Croix.—Une abonnée.—St Jean Port-Joly : Après avoir obtenu par l'intercession de N. D. du T. S. Rosaire le soulagement d'une maladie de foie très sérieuse. J'ai négligé d'accomplir une promesse, la maladie m'a reprise. J'envoie \$1.00, je demande pardon et j'invoque N. D. du T. S. Rosaire pour ma guérison parfaite.—Dame C. D.—Ste Anne la Pérade : Souffrant de dyspepsie depuis 10 ans, j'en ai obtenu la guérison par l'intercession de N. D. du Rosaire que je remercie de cette faveur.—Dame J. Baribeau.—St Jean Deschaillons : Off. \$5.00 pour le Chemin de Croix, promesse faite à N. D. du Cap pour guérison.—Abonné.—Napierville : Off. d'abonnement, reconnaissance pour le grand soulagement obtenu à mon enfant qui s'était fait prendre la main dans un tordeur.—Dame F. L.—St Rosaire : Merci pour guérison d'un gros mal de dents.—Abonnée.—Escanaba : Merci pour faveur obtenue, avec promesse de publier.—Dame Malette.—Ste Flore : Mille remerciements à N. D. du Cap pour deux faveurs obtenues, et je demande deux autres faveurs.—Delle A. Laperrière.—St Johnsbury : Ci-inclus vingt cinq centins pour faveur obtenue, Veuillez publier dans les Annales.—Une abonnée.—Ste Thècle : Mille remerciements à Notre Dame du Très Saint Rosaire pour faveurs obtenues avec promesse de faire publier dans les Annales. Offrande de 50 cts pour le Chemin de la Croix.—Une abonnée.—Baltic : Ayez la bonté de publier dans vos Annales une guérison, off. 25 cts, une autre faveur obtenue, off. 10cts.—Madame Alphonse Lajeunesse.—Yamachiche : Veuillez avoir la bonté de publier dans vos Annales après promesse de le publier, la guérison de mal d'oreilles.—Une abonnée.

Recomandations de prières à N.-Dame du T.S. Rosaire.

Protections d'orphelins	49	Malades	201
Vocations	81	Bonne mort	115
Familles	500	Conversions	202
Pères et mères de familles	600	Grâces temporelles	468
Enfants, très nombreux.		Grâces spirituelles	800
Jeunes Gens	148	Emplois	100
Jeunes personnes	350	Heureux mariages	19
Institutrices et écoles	202	Succès dans entreprises	208
Elèves très nombreux		Affaires importantes	90
Premières communions	251	Intentions particulières.	800
Infirmes	307	Ivrognes et blasphémateurs.	146

RECOMMANDATIONS de PRIERES A N. D. du T. S. ROSAIRE

Toutes les intentions son rtecommandées à la Basilique du Voeu National au Sacré-Coeur et à celle de N. D. de Pontmain.

Nous disons tous les soirs, au Sanctuaire, la 4e dizaine du chapelet pour les intentions recommandées, et la 5e dizaine pour les défunts.

FAVEURS OBTENUES

Guérisons attribuées à N. D. du T. S. Rosaire.....	428
Conversions	100
Succès dans les examens	12
Faveurs obtenues	800

NECROLOGIE

Dame Pierre Panneton, Yamachiche.—Dame Emma Julien, Narcisse Paquette, André Bouillé, Olivier Morin, Deschambault.—Wilbry Duplessis, St Barnabé.—Dame Tobie Dussault, Dame Samuel Audet, G. Pierre Douville, J. H. Douville, St Casimir.—Dame Veuve Olivier Tourigny, Bécancourt.—Delle Alphonsine Cossette, St Narcisse.—Dame P. Normand, Ste Flavie.—Marie Lse Proulx, Montréal.—Carolus Chorel, Champlain.—Rose Aimée Bédard, Grondines.—Hector Beaudet, Deschailions.—Albéa Fleurent, St Célestin.—Vve Louis Roberge, Stanfold.—Dame Olivier Ferrier, St Fabien.—David Lepage, Hull.—Sr Marie Imelda Limoilou.—Dame Calixte Courchesne, St François du Lac.



Table des Matières.

MAI 1913

Chronique du Sanctuaire	3
Les Supérieurs Générales de la C.-N.-D	11
Une Première Communion à cinq ans	23
Le dernier Moine de St-Aubin	24
Le Chemin de la Croix	28
Ce que c'est qu'un Curé	29
Livres et Revues	30
Prières et Actions de Grâces	32

JUIN 1913

Chronique du Sanctuaire	41
La Vierge Marie	46
Le dialogue de Taulère et du mendiant	50
La Rose-Thé	52
La Bourse d'Or	57
La petite Berthe et le Bon Petit Jésus	65
Souvenir du Siège de Paris	66
Le Rêve	68
Le Chemin de la Croix	71
Prières et actions de grâces	73
Recommandations, etc	80

JUILLET 1913

Chronique du Sanctuaire	81
Sainte Félicité et ses sept Fils	90
Le Comte Joseph	92
Au Moulin de Ruello	97
Le Chemin de la Croix	103
Bambine et Bambin	106

La porte du Ciel	107
Une Heureuse Naïveté qu'il est bon d'imiter	110
Assomption	111
Livres et Revues	113
Prières et Actions de Grâces	114
Recommandations, etc	120

AOUT 1913

Chronique du Sanctuaire	121
Le Jubilé Episcopal de S. G. Mgr Bégin	142
Le Pinson du Couvent	143
Un bon Tract	145
Le Chant des Mères	146
Le Chemin de la Croix	148
Livres et Revues	150
Prières et Actions de Grâces	153
Recommandations	160

SEPTEMBRE 1913

Chronique du Sanctuaire	161
Précis Historique du Sanctuaire du Cap de la Madeleine	176
La Médaille Protectrice	188
La Peur des autres	189
Le Chemin de la Croix	191
Livres et Revues	192
Prières et Actions de Grâces	194
Recommandations	200

OCTOBRE 1913

Chronique du Sanctuaire	201
La Vierge Marie	210
Confiance Récompensée	213
Les Canadiens-Français de l'Ouest et de l'Ontario	216
Les Funérailles de St François d'Assise	219
Le Symbolisme du Rosaire	221
Le Chemin de la Croix	229
Livres et Revues	232
Prières et Actions de Grâces	233
Recommandations	240

NOVEMBRE 1913

Chronique du Sanctuaire	241
Les Hymnes du Bréviaire	255
Le jour des morts	257
Souvenons-nous des morts	264
Le crime du Peuple	265
La charité	267
Le Chemin de la Croix	270
Livres et Revues	272
Prières et Actions de Grâces	273
Recommandations et Nécrologie	280

DECEMBRE 1913

Chronique du Sanctuaire	281
La Vierge Marie	292
Trois Nouveaux Evêques Canadiens	295
St Jean L'Evangeliste	299
Les sabots du petit Wolff	301
Le Chemin de la Croix	306
Livres et Revues	308
Prières et Actions de Grâces	313
Recommandations et Nécrologie	320

JANVIER 1913

Chronique du Sanctuaire	321
Bonne et Heureuse année	328
Les monuments du dogme de L'Immaculée Conception	331
Le Noël des bêtes	339
Madame "j'ai tout lu"	343
La Royauté du Sacré-Coeur	344
Attention	346
Sauvetage Extraordinaire	346
Le Chemin de la Croix	349
Livres et Revues	351
Prières et Actions de Grâces	353
Recommandations et Nécrologie	360

FEVRIER 1914

Chronique du Sanctuaire	361
Un Précieux Souvenir du 8 Décembre 1902, Lette pastorale de Mgr l'Evêque des Trois-Rivières	373
La Vierge Marie	379

La marchande de cierges	382
L'Espoir Suprême	386
Le Chemin de la Croix	389
Livres et Revues	391
Prières et Actions de Grâces	393
Recommandations et Nécrologie	400

MARS 1914

Chronique du Sanctuaire	401
La Vierge Marie	407
Excursion Sacerdotale chez les Tête-de-Boule	411
La tribu des Tête-de-Boule.—Première Partie	414
Ce que peut l'attouchement du chapelet	421
La Croix d'honneur	425
Que ferons-nous de nos filles	429
Le Chemin de la Croix	431
Livres et Revues	432
Prières et Actions de Grâces	433
Recommandations et Nécrologie	440

AVRIL 1914

Chronique du Sanctuaire	441
Les Tête-de-Boule	449
Tu vaincras par ce signe	461
A la Congrégation Nôtre-Dame	463
Livres et Revues	466
Le Chemin de la Croix	468
Prières et actions de grâces	469
Recommandations et Nécrologie	476
Table des Matières pour l'année 1913-14	477